CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-septième session du Comité permanent Genève (Suisse), 14 – 18 juillet 2008

Conservation et commerce d'espèces

Eléphants

RAPPORT DU SOUS-GROUPE MIKE/ETIS

Le présent document est soumis par la Zambie, en tant que président du sous-groupe MIKE/ETIS du Comité permanent, après discussion du point 33.5 de l'ordre du jour.

Le sous-groupe MIKE/ETIS s'est réuni le 17 juillet 2008 à Genève. Etaient présents la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, le Kenya, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Thaïlande et la Zambie, ainsi que la Commission Européenne, TRAFFIC et le Secrétariat CITES.

Le Kenya confirme son intention, mentionnée à la dernière réunion du sous-groupe à La Haye en 2007, de renoncer à la présidence du sous-groupe MIKE/ETIS. Le Kenya est remercié pour son action et la Zambie est sélectionnée pour assurer la présidence du sous-groupe.

Le sous-groupe convient que son mandat a besoin d'être clarifié, que son mode de communication habituel (des téléconférences) est inadéquat du fait de problèmes techniques, et qu'il serait souhaitable que MIKE et ETIS lui soumettent régulièrement des rapports. Il est suggéré que le sous-groupe communique par courriel entre les sessions.

Il est décidé que le Secrétariat enverra un projet de mandat au sous-groupe début septembre 2008 afin qu'il l'examine. Parallèlement, le Secrétariat diffusera un programme de travail proposé pour le sous-groupe pour les prochains mois. Il est également décidé que MIKE et ETIS soumettront un rapport trimestriel au sous-groupe.

Le Coordinateur de MIKE indique brièvement où en est le programme MIKE, notant qu'en Asie, ce programme n'est pas opérationnel dans la plupart des pays faute de fonds disponibles pour sa mise en œuvre. Les membres du sous-groupe expriment leur préoccupation face aux problèmes de mise en œuvre en Asie, et plus particulièrement en Asie du Sud-Est. Le Coordinateur de MIKE expose les plans prévus pour rectifier la situation de MIKE en Asie du Sud-Est et convoquer une réunion régionale, et indique qu'il faudrait trouver rapidement des fonds substantiels pour les activités ultérieures.

Concernant MIKE en Afrique, le Coordinateur signale qu'un contrat a finalement été signé avec l'UICN pour qu'elle accueille un cadre d'appui régional en Afrique australe, et qu'un tel cadre sera recruté prochainement.

Un rapport d'activité est présenté concernant le programme ETIS, et une politique d'accès aux données reflétant la manière dont ETIS fonctionne depuis qu'il est en place est soumise aux membres pour examen. Cette politique sera discutée par des moyens électroniques organisés par l'Unité centrale de coordination de MIKE.